CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55336** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2026**

ÉDITÉ LE 28/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1993

Raison sociale : BATIMENT SERVICE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/02/2003
Capital : 330 000

15 RUE DE L INDUSTRIE
INOVA 3000-15 ALL N°4
88150 THAON-LES-VOSGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 392 797 965
Siret : 392 797 965 00028
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 884483 02 02
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN A 18822 111 377 602

Assurance Responsabilité Civile :
GAN A 18822 111 377 602

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 03 29 39 62 10 **Fax :** 03 29 39 38 08
Portable : 06 74 09 24 37
Responsabilité légale :
SCHWARTZ ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.batiment-service.fr
E-mail : bat.service@batiment-service.fr

Effectif moyen : 61 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 16 520 000 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	33	01/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	21	15/10/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	61	27/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025